

2008/8712 - Lyon 1er, 3e, 4e et 7e arrondissements - Plan de lutte contre l'habitat indigne - Désignation du lauréat de l'appel d'offres pour la poursuite de la maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale et de l'OPAH habitat indigne et très inconfortable 2008 (Direction de l'Aménagement Urbain) (BMO du 21/01/2008, p. 0105)

Rapporteur : M. TETE Etienne

(ADOPTE)

(Adopté.)